



Le 29 avril 2024,

La Région Normandie et les collectivités normandes demandent la labellisation par l'Etat du projet de SERM

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Bernard Leroy, Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, et Christophe Bouillon, Président de la Communauté de communes de Caux-Austreberthe, sollicitent l'Etat pour qu'il procède à la labellisation du projet de SERM (Service Express Régional Métropolitain) à Rouen, dorénavant défini par la loi du 27 décembre 2023.

Par un courrier adressé à Patrice Vergriete, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition Ecologique, les Présidents ont également exposé l'avancement du travail collectif sur ce projet de valorisation des transports sur le périmètre du bassin de mobilité « Cœur Vallée de Seine ».

Les collectivités de la région Rouennaise ont d'ores et déjà intégré les enjeux du développement d'un système de transport performant qui réunit l'ensemble des modes de transport, dans une logique de report modal et de vision service au voyageur.

La Région et les collectivités normandes ont ainsi collaboré dès 2011 à la mise en place d'un système de billettique interopérable et ont créé en 2015 le syndicat mixte Atoumod, en charge du support multimodal régional et du développement de l'intégration tarifaire en Normandie.

Dès 2016, un groupe de travail précurseur, composé de l'Etat, de la Région, de la Métropole Rouen Normandie, de SNCF Réseau s'est engagé dans une réflexion sur l'usage du train comme mode urbain, en lien avec l'actualisation du PDU de l'agglomération et la nécessité de préfigurer le service ferroviaire dans la perspective de l'arrivée de la LNPN.

Le périmètre d'étude est formé de 23 gares formant le cœur de l'étoile ferroviaire, sur les trois aires urbaines de Rouen, Louviers et Yvetot qui comptabilisent près de 730 000 habitants et 300 000 emplois. L'Enquête Ménages Déplacements de 2017 y dénombre chaque jour 2,43 millions de déplacements tous modes et tous motifs. A ce jour, ce sont plus de 150 000 véhicules qui entrent ou sortent quotidiennement de la métropole de Rouen, générant des flux de 40 000 à 70 000 véhicules sur les principaux axes d'entrée de la ville-centre. Au final, plus de 80 % des kilomètres parcourus en voiture vers la ville-centre sont liés à des déplacements supérieurs à 6 km, donc sur des distances où seul le train peut concurrencer l'automobile.

Ainsi, depuis 2022, 9 acteurs locaux dont la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie (MRN) et l'Agglomération Seine-Eure, l'Etat, SNCF Réseau et SNCF Mobilités, le syndicat mixte Atoumod, et l'Agence d'urbanisme de Rouen, ont constitué un comité d'orientation stratégique visant à suivre et évaluer les politiques multimodales et ferroviaire à l'échelle de l'aire métropolitaine rouennaise.

Conçues en partenariat avec les collectivités, les exploitants et les usagers, des lignes de Car à Haut Niveau de Service répondront aussi bien aux besoins des territoires périurbains qu'aux liaisons routières de longue distance, en alternative ou en complément de l'offre ferroviaire. L'attractivité des horaires, la simplicité des itinéraires et l'attention portée à la diversité des usagers font partie intégrante du développement des lignes de Car à Haut Niveau de Service dans le cadre du SERM, allant au-delà de la simple amélioration des véhicules.

Cette démarche aura vocation à être partagée avec les Collectivités du bassin de mobilité « Cœur de Vallée de Seine » pour valoriser leurs initiatives en matière d'accessibilité par les modes actifs aux réseaux structurants de transport et d'urbanisme favorable à cette fin. Cette labellisation sera la première étape pour poursuivre les travaux et proposer dans un second temps au Ministre fin 2025 une note de synthèse présentant le projet commun de SERM et ses modalités opérationnelles de réalisation, notamment sa gouvernance et son financement. Le Ministre pourra alors octroyer le statut de SERM.

La visibilité et la performance de ce système de transport d'ensemble, regroupant les transports urbains et interurbains, contribueront à un développement territorial respectueux du développement durable et permettront de créer des liens entre les bassins de vie desservis, en optimisant les investissements.

Contact presse : 02 31 06 98 96 - presse@normandie.fr